



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 juillet 2018

UN GRAND PAS POUR LA MEDITERRANEE : ALTEO ENFIN CONTRAINT DE RESPECTER LES NORMES

Pendant plus de 60 ans, la production d'alumine à Gardanne s'est accompagnée du rejet de plus de 20 millions de tonnes de boues rouges, puis de liquide, dans la Méditerranée. Aujourd'hui, la justice a contraint Alteo à respecter les normes, alors qu'ils bénéficiaient d'une dérogation depuis décembre 2015. France Nature Environnement et ses fédérations régionale et départementale saluent cette décision qui va dans le sens de la protection de la biodiversité rare du Parc National des Calanques.

Une victoire pour la mer Méditerranée et sa biodiversité

Aujourd'hui, le tribunal administratif de Marseille vient de donner raison à France Nature Environnement, ses fédérations régionale et départementale ainsi que d'autres associations en imposant à Alteo une mise aux normes du rejet liquide envoyé par 300 mètres de fond dans la Méditerranée, au plus tard avant le 31 décembre 2019. Un traitement complémentaire des rejets en mer sera ainsi mis en place très rapidement par Alteo, permettant d'atteindre une qualité des eaux conformes aux normes en vigueur. Dans ce nouveau contexte, le mouvement France Nature Environnement demande également l'arrêt total du rejet des effluents liquides en mer dans la zone cœur du Parc National des Calanques par une réutilisation de ces eaux dans le procédé industriel et/ ou par leur envoi en station d'épuration.

Nous nous réjouissons également que le juge ait pointé le manque d'évaluation de l'impact total d'Alteo, en ordonnant la réalisation d'une étude d'impact complémentaire et d'une enquête publique, ainsi que l'adoption, le cas échéant, d'un arrêté préfectoral de régularisation contenant des prescriptions complémentaires, et ce, dans un délai de 6 mois à compter de la notification du jugement. Ces éléments permettront de remettre à plat l'ensemble des impacts environnementaux de cette installation, c'est-à-dire

à la fois les rejets en mer (phase liquide des boues rouges) et les déchets stockés à terre sur le site de Mange-Garri (phase solide).

Un site à terre qui pose problème

Depuis l'installation d'un filtre presse en 2016, les boues rouges ont été scindées en une phase solide et une phase liquide : la phase solide des rejets a alors quitté la mer pour être stockée à terre sur le site de l'usine (installation de stockage de Mange-Garri). Nous insistons donc sur le fait que, malgré les efforts importants déployés par Alteo et l'amélioration de la qualité des effluents liquides, la pollution reste bien présente car déplacée à terre sous la forme de déchets solides. Nous resterons très vigilants quant à la correcte gestion de cette installation et son impact sur l'environnement et les populations riveraines, au regard notamment des envolements de poussières.

Dans l'immédiat, nous soutenons les demandes des riverains et des associations locales pour un renforcement des mesures de pollution de l'air à proximité de ce site et pour la réalisation d'études santé sur les communes de Gardanne et de Bouc Bel Air. Enfin, nous demandons à l'Etat de donner un délai maximum de deux ans à l'industriel pour qu'il mette en œuvre des actions de réutilisation de ces résidus de fabrication actuellement envoyés sur le site de Mange-Garri.

Pour Stéphane Coppey président de France Nature Environnement Bouches-du-Rhône : *« Produire et ne pas nuire, cela peut et doit rimer. C'est clairement le message que vient d'envoyer le tribunal à Alteo et, ce faisant, à l'ensemble des industriels. Nos sociétés doivent se construire dans le respect de l'environnement et de la santé des populations ».*

Contact presse

Pierre Aplincourt : 06 07 81 91 07

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).